

Créer une synergie entre les différents partenaires au développement

Parrainé par le ministère des Affaires Economiques et du Développement et exécuté par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion dans le cadre du Programme National de bonne gouvernance, l'atelier d'information sur le répertoire électronique des Organisations de la société civile en Mauritanie et les programmes des opportunités de partenariat a été ouvert jeudi à Nouakchott.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, le commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, M. Hamadi Ould Meimou, a indiqué qu'après la tenue au courant du mois d'août dernier de l'atelier de formation des ONG sur la «conception des projets de développement», cette rencontre se fixe comme objectif d'informer les organisations de la société civile sur les programmes existants ou en cours d'élaboration par le Gouvernement et les partenaires au développement.

C'est dans ce contexte, a-t-il poursuivi, et en vue de combler les déficits d'information et pour aider les partenaires à mieux connaître la société civile, qu'un répertoire électronique des organisations de la société civile sera examiné avant d'être soumis au processus de validation finale.

Le commissaire a aussi noté que ce répertoire devra être ouvert et élargi à l'ensemble des organisations de la société civile qui ont une existence légale et qui exécutent effectivement des actions sur le terrain.

Il a ensuite souligné que cet atelier constitue l'une des illustrations de la volonté politique de traduire dans les faits les principes de



transparence, de responsabilité et de bonne gestion sur lesquels se fonde le Programme National de Bonne Gouvernance.

Ce répertoire, a-t-il expliqué, dont l'utilité est évidente, devra contenir les informations indispensables à une bonne connaissance du mouvement associatif de notre pays et constituer un outil déterminant pour créer une synergie entre les organisations de la société civile et les différents partenaires au développement.

Le commissaire a remercié l'ensemble de «nos partenaires, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement, pour la qualité de la collaboration qui existe entre eux et notre institution».

Auparavant, Mme Cécile Molinier, représentante résidente du PNUD en Mauritanie avait noté que cet atelier recèle un intérêt tout particulier dans la mesure où il constitue la première édition de ce qui doit devenir un forum annuel du partenariat avec la société civile. Elle a aussi souligné que la rencontre se propose de:

- faire connaître le répertoire élec-

tronique des OSCs en Mauritanie, notamment dans la perspective de son actualisation régulière;

- partager les informations sur les programmes impliquant la société civile au niveau du gouvernement comme les agences de développement bilatérales et multilatérales;
- répondre aux interrogations et besoins d'informations spécifiques des organisations de la société civile.

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargée des technologies nouvelles, du représentant du FNUAP ainsi que d'autres importantes personnalités.